

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE DU 08 JUILLET 2009

DÉLIBÉRATION N° 2009/3

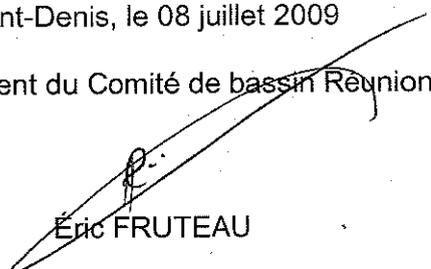
APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 08 AVRIL 2009

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

APPROUVE le compte-rendu de la séance du 08 avril 2009.

Saint-Denis, le 08 juillet 2009

Le Président du Comité de bassin Réunion


Eric FRUTEAU